amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Décision n°2025-05-tarifs

Décision portant sur l'approbation des tarifs du séminaire « « La Londe Service conférence 2025_CERGAM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1er février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM - UR 4225), organise l'édition 2025 du séminaire international de recherche en marketing « La Londe Service Conférence 2025 » du 3 au 6 juin,

Considérant que cet évènement de renommée internationale est organisé chaque année par le CERGAM,

Considérant que cette conférence est l'une des plus importantes conférences annuelles de recherche en marketing sur le continent Européen,

Considérant cette conférence vise à promouvoir et à diffuser une recherche de haute qualité, en mettant en avant la valorisation et la diffusion des résultats de recherche obtenus en ce domaine,

Considérant que cet évènement vise à favoriser les échanges entre étudiants, les doctorants et professionnels dans le domaine international de recherche en marketing,

Considérant que la recherche et l'insertion professionnelle des étudiants font partie des missions de l'Université,

DÉCIDE

Article 1er :

Sont approuvés les tarifs d'inscription à la 50ème édition du séminaire international de recherche en marketing « La Londe Service Conférence 2025 » organisé par le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM - UR 4225),

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36

Le séminaire aura lieu du 3 au 6 juin 2025, à Porquerolles.

Les tarifs d'inscription et éventuelle gratuité sont ainsi définis :

Catégories	Tarif
Les auteurs enseignants-chercheurs	1091€ HT / 1200€ TTC
Les auteurs doctorants	546€ HT / 600€ TTC
Les accompagnants	318€ HT / 350€ TTC

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 28 janvier 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : 07 FEV. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 07 FEV. 2025